



Vedène le 23 juin 2016

Lettre ouverte à Madame Josiane Costantino, présidente du CCE-ASF,

Les représentants et les élus CGT au CCE, vous informent qu'ils n'assisteront pas à la séance plénière du CCE ce jeudi 23 juin 2016 .

En effet, dans le cadre des mouvements nationaux et d'appels à la mobilisation par plusieurs organisations syndicales représentatives de salariés, la CGT-ASF, comme d'autres par ailleurs, a déposé un préavis de grève pour cette nouvelle journée de mobilisation intersyndicale contre le projet de loi « El Khomri ».

Notre préavis contient également des revendications internes à l'entreprise basées sur notre demande récurrente d'une nouvelle politique d'emplois avec des embauches externes en CDI, la reconstitution des équipes dans les différents établissements, la requalification des contrats de professionnalisation en CDI, l'emploi nécessaire aux variations d'activités...

Nous rappelons que ce projet de loi, s'il passait, aurait des conséquences graves pour l'ensemble de nos concitoyens, y compris, bien sûr, pour les salariés de notre entreprise.

Toutefois, notre absence en réunion plénière de ce comité central d'entreprise, ne nous empêche pas de nous intéresser à chacun des sujets prévus dans l'ordre du jour de l'instance de ce jour. Aussi, les élus et représentants CGT ont normalement participé à la préparatoire ensuite de la réunion de la commission économique élargie dans laquelle l'expert APEX a pu nous présenter son rapport.

Rapport et travail de notre expert qui nous fournissent des informations importantes pour assumer nos missions de représentants du personnel. A ce sujet nous l'en remercions.

Sur les autres points de consultations prévus à l'ordre du jour du CCE, nous joignons à cette déclaration la restitution de nos avis et remarques suivants :

- Information-consultation sur la situation économique et financière :
 - ❖ Rapport annuel d'ensemble,
 - ❖ Utilisation du Crédit d'Impôt Compétitivité.
- Information-consultation sur la politique sociale, les conditions de travail et d'emploi dont :
 - ❖ Le bilan social 2015,
 - ❖ Le rapport diversité et égalité des chances, le rapport temps partiel, le bilan relatif à l'emploi des travailleurs handicapés.
- Information-consultation sur les orientations stratégiques et leurs conséquences.

Cette information et son contenu seront également transmis à l'ensemble des membres du CCE. La CGT se réserve également le droit de porter ces informations à la connaissance des salariés de tous les établissements.

Au nom des élus et représentants CGT au CCE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Costantino', with a long horizontal stroke extending to the right.